

PRIX DE
**L'INNOVATION
FINANCIERE**

Le Prix de l'Innovation Financière de l'AFIGESE récompense les collectivités territoriales aux démarches innovantes dans 4 catégories :

- finances publiques locales
- gestion publique locale
- évaluation des politiques publiques
- management public local

Ouvert à toutes les strates de collectivités territoriales, des plus petites aux plus grandes !



DOSSIER DE CANDIDATURE

*Remise des prix
lors des Assises de l'AFIGESE
le 28 septembre 2017 à Biarritz.*

Prix organisé par l'AFIGESE



Quelques exemples de démarches primées

Les lauréats 2016

Dans la catégorie Finances :

- La **Communauté d'Agglomération de Blois, Agglopolys**, a été primée pour son indicateur synthétique mesurant les inégalités ressources entre communes membres d'un EPCI avant et après mise en œuvre de mécanismes de péréquation.
- la **Communauté Urbaine Dunkerque Grand Littoral** a été récompensée pour le Pacte fiscal et financier de la Communauté Urbaine et de ses communes membres réalisé en tant qu'outil de solidarité mais surtout de dialogue et de concertation.



Dans la catégorie Contrôle de gestion :

- le jury a récompensé la **Ville d'Eragny-sur-Oise** pour l'élaboration d'un support centralisant les données permettant d'évaluer les coûts des manifestations et d'en effectuer le bilan financier, en expliquant les écarts prévisionnel/réel et permettant la recherche de financements.
- la **Ville de Mantes-la-Jolie** a été valorisée pour sa création d'un outil d'évaluation du coût des biens bâtis et d'aide à la décision dans le cadre de la gestion du patrimoine.

Dans la catégorie Management public local : le jury a récompensé le **Département du Calvados** pour l'élaboration en interne du premier plan pluriannuel de stratégie immobilière de la collectivité.



Témoignages

«Depuis que la collectivité a été primée par le Prix de l'innovation financière de l'AFIGESE, nous sommes régulièrement contactés par d'autres collectivités qui souhaiteraient mettre en place le même type de projet que le nôtre. Je pense que l'intérêt de candidater à ce prix est avant tout de rendre la démarche transposable à d'autres structures, qu'elle puisse contribuer à améliorer l'efficacité au sein des services.» Jean-Charles Manrique, ancien DGS du Département du Loiret. Collectivité primée en 2015 pour la création d'un fonds d'arbitrage carbone.

«Candidater au Prix c'est aussi une manière de récompenser le travail d'une équipe réalisé sur plusieurs mois voire plusieurs années. C'est valoriser les démarches entreprises par les agents et les élus pour améliorer les procédures, en particulier en période de contraintes budgétaires où l'ensemble des organisations sont passées au crible.» Charlotte Geoffroy-Dereggi, DGA Finances, évaluation et conseil juridique à la Ville de Cergy. Collectivité primée en 2015 pour la création d'un outil prospectif de modélisation de l'impact de la construction de nouveaux logements sur l'évolution des dépenses et recettes.

● ARTICLE 1 - CANDIDATS

Le Prix de l'Innovation Financière 2017 de l'AFIGESE est ouvert aux régions, départements, communes et établissements publics de coopération intercommunale de toutes tailles.

● ARTICLE 2 - CONTENU DES DOSSIERS

Pour concourir, les candidats devront adresser un dossier comprenant :

- un bulletin d'inscription, conforme au modèle ci-après, dûment complété et signé ;
- une fiche de synthèse rédigée conformément au plan demandé :
 1. L'idée innovante
 2. L'objectif recherché
 3. La démarche mise en oeuvre (programmation, partenariats)
 4. Le contenu de la réalisation
 5. Les moyens humains (internes et externes)
 6. Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)
- un dossier libre décrivant la réalisation innovante, ses modalités de mise en œuvre et son évaluation. Sont les bienvenus tous les documents et illustrations pouvant éclairer le jury sur le caractère innovant et reproductible de la réalisation.

● ARTICLE 3 - ENVOI ET RECEPTION DES DOSSIERS

La date limite de réception des dossiers est fixée au 21 août 2017.

Chaque dossier doit être transmis par courriel à : contact@afigese.fr

Les candidats devront préalablement s'assurer de l'accord de tout tiers pouvant être impliqué dans la réalisation et la diffusion des dossiers présentés. La remise d'un dossier candidat autorise l'AFIGESE à le publier et à le diffuser, en tout ou partie, et à le communiquer pour publication et diffusion totale ou partielle. Il est conseillé aux candidats porteurs d'une idée nouvelle et originale de se prémunir contre tout risque d'utilisation abusive en la protégeant légalement.

● ARTICLE 4 - LAUREATS

Les lauréats seront primés dans quatre catégories :

- Finances locales ;
- Contrôle de gestion locale ;
- Evaluation des politiques publiques locales ;
- Management public local, cette dernière thématique étant au croisement des trois premiers thèmes présentés.

Les critères de sélection sont :

- la qualité novatrice des travaux ;
- la capacité à être transposés à d'autres collectivités ;
- la démarche de communication et d'information auprès des citoyens.

● ARTICLE 5 - JURY

Le Jury du Prix de l'Innovation Financière 2017 de l'AFIGESE est composé d'élus, de journalistes, de fonctionnaires, de représentants d'associations.

Pour chaque catégorie, le Jury se réserve le droit de décerner un ou deux prix, voire de n'en décerner aucun.

Tous les candidats seront informés, au plus tard le 15 septembre 2017, des décisions du Jury qui seront sans appel.

Les récompenses seront remises le 28 septembre 2017 à l'occasion des XXIIèmes Assises de la Fonction financière, du Contrôle de gestion et de l'Evaluation des politiques publiques, qui auront lieu à Biarritz.

● ARTICLE 6 - ACCEPTATION

Le seul fait de participer au présent concours implique la connaissance et l'acceptation sans réserve de tous les articles de son règlement. Toute indication inexacte de la part d'un candidat entraînera de plein droit l'annulation pure et simple de sa participation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

• DOMAINE D'INNOVATION

Cocher le domaine d'innovation correspondant :

- Finances locales
- Contrôle de la gestion locale
- Evaluation des politiques publiques locales
- Management public local

Collectivité :

Nom du maire ou président de la collectivité :

Titre de la réalisation innovante :

.....

.....

• COORDONNEES DU CANDIDAT

Civilité : Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Courriel :

• SUIVI DU DOSSIER

Assuré par (à compléter si différent du candidat) :

Civilité : Nom : Prénom :

Fonction :

Service :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Courriel :

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance du règlement du concours du « Prix de l'Innovation Financière » organisé par l'AFIGESE et présente la candidature de ma collectivité.

Date et signature du candidat